



# COMITE OLYMPIQUE ET INTERFEDERAL BELGE

## A.S.B.L.

---

### Prix Olympique Belge pour la Recherche en Médecine et Sciences du Sport.

#### Edition 2008

---

#### REGLEMENT

1. L'asbl Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) dont le siège social est établi à 1020 Bruxelles, avenue de Bouchout, 9 organise un concours dans le but de stimuler des vocations pour la recherche dans le domaine des sciences du sport. Un prix de 1.000 euros est octroyé à la meilleure communication scientifique présentée par un jeune chercheur au cours du congrès organisé par le Comité Olympique et Interfédéral Belge, le 28 novembre 2008.
2. Le concours s'adresse aux chercheurs résidant en Belgique. Les candidats doivent être âgés de moins de trente ans au 1er septembre 2008 et ne peuvent pas être détenteur d'un doctorat avec thèse. Par le fait de poser leur candidature à ce prix, ils s'engagent sur l'honneur à avoir largement contribué à l'acquisition des connaissances nouvelles qu'ils présentent. Ils reconnaissent avoir pris complètement connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter.  
  
Le fait de participer au concours implique l'adhésion complète du candidat au présent règlement.
3. Le résumé de la communication doit être envoyé par courrier électronique sous la forme d'un fichier Word à l'adresse [Els@medicongress.com](mailto:Els@medicongress.com) au plus tard le **~~mardi 1 OCTOBRE 2008~~ 31 OCTOBRE 2008 à 17H00 (prolongation)**, heure belge. Aucun délai ne sera octroyé. Un accusé de réception sera envoyé par retour du courrier électronique.  
Le format prescrit et expliqué dans l'annexe 1 à ce règlement doit être strictement respecté. Le candidat doit être le premier auteur du résumé. Plusieurs co-auteurs sont acceptés.
4. Le résumé soumis à l'appréciation du jury doit présenter des résultats d'un travail expérimental ou d'un développement technologique dans le domaine des sciences du sport au sens large du terme. Est encouragé le dépôt de travaux relevant des sciences biomédicales, des sciences technologiques ou des sciences humaines appliquées au sport. Les données doivent présenter une relevance particulière pour le sport de haut niveau ou pour son accompagnement. Le résumé doit être rédigé en anglais.
5. Un jury de cinq personnes, chargé de l'appréciation des résumés, sera désigné par la commission médico-scientifique du Comité Olympique et Interfédéral Belge. Au cas où il le jugerait nécessaire, le jury peut faire appel à d'autres personnalités reconnues comme spécialistes des domaines présentés.

6. Le jury classe les travaux et sélectionne les huit meilleurs. Cette sélection sera rendue publique et transmise par courrier électronique aux candidats au plus tard le **10 novembre 2008**.
  
7. Les huit travaux sélectionnés seront présentés oralement par les candidats eux-mêmes lors du congrès organisé au COIB - Avenue de Bouchout 9 à 1020 Bruxelles par le Comité Olympique et Interfédéral Belge, le 28 novembre 2008 dans l'après-midi.  
Les présentations se feront en anglais. Elles seront strictement limitées à 15 minutes et seront suivies de 5 minutes de discussion.  
Un matériel de projection par ordinateur sera mis à la disposition des orateurs. Ceux-ci devront fournir un fichier PowerPoint compatible PC sur clé USB ou sur CD-Rom, une heure avant le début des exposés. L'utilisation de son propre ordinateur ne sera pas autorisée.
  
8. A l'issue des présentations, le jury choisit le lauréat en tenant compte de l'apport original du travail de recherche pour le développement des connaissances dans le domaine des sciences du sport, de la qualité rédactionnelle du résumé, de l'excellence de la présentation orale et de la pertinence des réponses aux questions posées par les membres du jury et par l'assistance.  
Le jury délibérera et proclamera le lauréat à la fin du congrès du 28 novembre.
  
9. Le premier prix sera solennellement remis le 29 novembre 2008 à l'occasion du « First Belgian Olympic Congres for Sports Medicine and Sports Sciences ». A cette occasion, le lauréat sera invité à présenter une nouvelle fois sa communication qui fera partie intégrante du programme de ce congrès international.
  
10. Tout participant accepte explicitement que ses données à caractère personnel transmises au COIB dans le cadre du concours soient communiquées et puissent être traitées et utilisées au sens de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée par le COIB  
  
Tout participant a le droit de consulter ses données et de les faire corriger en adressant un e-mail à l'adresse [p.dufourny@olympic.be](mailto:p.dufourny@olympic.be)
  
11. Les contestations éventuelles et décisions complémentaires seront tranchées et prises sans recours exclusivement par le COIB.

## **Annexe 1 : Format du résumé**

### **Call for abstracts**

PhD students involved in sport sciences research programs are invited to submit an abstract before 31<sup>st</sup> of October 2008 at 17:00 Belgian time (=prolongation of the period). All abstracts will be peer reviewed by the Scientific Committee and acceptance for oral presentation will be notified to authors by 10<sup>th</sup> of November 2008. Abstracts must be prepared using the prescribed abstract form (see below). The language for abstracts is English. Abstracts must be submitted by email to [Els@medicongress.com](mailto:Els@medicongress.com); no fax or printed copies will be eligible. Please save your abstract in Word using your surname as filename and ensure that you receive an acknowledgement within three days.

The abstract must contain a sufficient amount of quantitative data with appropriate statistical analysis to justify the conclusions of the study.

Abstract Form

**(Title, Arial 14, Bold) Clinical Perspectives of Statin-Induced Rhabdomyolysis**

***(Authors, Arial 12, Italic, Bold) Antons KA, Williams CD, Baker SK, Phillips PS***

**(Affiliations, Arial 11, Bold) Scripps Mercy Clinical Research Center, Scripps Mercy Hospital, San Diego, Calif 92103, USA**

Text here (Arial 12, max 350 words)